

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006022

OBJET :Pose, location et dépose d'une structure démontable à implantation prolongée, 10/12 rue de la Gare. Avenant n° 1 au marché passé avec la société Magic Mirrors

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres restreint du 3 octobre 2005, exécutoire le 21 octobre 2005 relatif aux prestations citées en objet,

Vu le projet d'avenant n°1 à ce marché,

Vu le budget communal,

Considérant les contraintes techniques entraînant un retard dans l'instruction du permis de construire,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise le Maire à signer un avenant n°1 au marché passé avec la société MAGIC MIRRORS pour les prestations citées en objet.

Cet avenant modifie les clauses du marché (article 3.1.1 du CCAP DAST 27-05) relatives à la date d'achèvement de la pose de la structure et à la date de commencement de la période de location.

le Maire